

COURSE OUTLINE/DESCRIPTION

Dr. J. Stout
TSH-523
stoutj@mcmaster.ca

FRENCH 723 : Séminaire sur le roman français du XXe siècle Sujet proposé pour l'année 2017-18 : le roman expérimental au féminin

Ce cours servira d'introduction au Nouveau Roman, et au roman expérimental, de façon générale. En même temps, le cours mettra en valeur la contribution des écrivaines au développement des nouvelles pratiques narratives à partir des années 1950-1960. Quelles stratégies littéraires ont été choisies par elles pour transformer les aspects fondamentaux du roman (les personnages, l'intrigue, la chronologie...)? Quels défis le Nouveau Roman présente-t-il au lecteur? Nous verrons que N. Sarraute transforme le roman psychologique en mettant en relief les sentiments à peine naissants (qu'elle appelle les « tropismes »). M. Duras, elle, présente une protagoniste privée d'identité et une chronologie troublée. L'écriture radicale (dans tous les sens) de M. Wittig s'érige contre « la pensée straight ». Les monologues des narratrices « folles » de J. Hyvrard constituent un défi au discours patriarcal. M. Ndiaye mélange le conte de fée et le Nouveau Roman de ses aînés. Enfin, nous découvrirons que le roman expérimental au féminin en France commence, en fait, au XVIIe siècle, avec le *Clélie* de M. de Scudéry.

SYSTÈME DE NOTATION

Participation 10%

2 exposés 50%*

1 dissertation critique (à remettre vers le 15 décembre) 40%

*L'étudiant.e présentera son premier exposé pendant la première moitié du semestre et son deuxième exposé, pendant la seconde moitié du semestre. Il s'agira de présenter un article critique choisi par le professeur. La plupart du temps deux étudiant.e.s présenteront un article ensemble, en équipe.

TEXTES OBLIGATOIRES

N.Sarraute. *Les Fruits d'or* (Folio)

M. Duras. *Le Ravissement de Lol V. Stein* (Folio)

M. Wittig. *Les Guérillères*. (miniut)

J. Hyvrard. *La Meurtritude* (minuit)

M. Ndiaye. *La Femme changée en bûche* (miniut)

M. de Scudéry. *Clélie* (Folio)

**N.B. : IL EST OBLIGATOIRE D'ASSISTER AU COURS ET DE PARTICIPER
ACTIVEMENT AUX DISCUSSIONS EN CLASSE.**

Une participation régulière et active aux séminaires offerts par le département est considérée nécessaire à la formation cohérente des candidat.e.s à la maîtrise et au doctorat. Pour cette raison, aucun crédit ne pourra être attribué pour un cours si, selon le professeur responsable, l'étudiant.e a été absent.e à plus de deux séminaires constituant ce cours, sans fournir de raison impérative, laquelle sera éventuellement évaluée par le Comité des études supérieures du département.